

N° d'imprimé : **D** 124454553

# PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE



NATURE DU CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

# (7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances majeures

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

04/05/2024

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre-visite

#### IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

Nº D'AGRÉMENT :

S037D153

(9) RAISON SOCIALE: LB 37

4 Allis Dank

(3) COORDONNÉES:

4, Allée Panhard et Levassor

ZI SAINT MALO

37320 ESVRES

Tél: 02.47.26.50.60

Fax:

# (9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

NOM ET PRÉNOM :

non renseignés

Nº D'AGRÉMENT :

037Z1158

SIGNATURE :

0

# IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays Date d'immatriculation

Date de 1ere mise en circulation

CE-995-JG(F)

22/03/16

31/12/08

Marque

Désignation commerciale

.....

esignation commercial

CITROEN

C-CROSSER

(1) Nº dans la série du type (VIN) (5) Catégorie internationale Genre

VF7VV4HNH8U959432

M1

VP

Type/CNIT

Énergie

MCT6714WC180

GO

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissairepriseur ou un huissier de justice

# (3) DATE DU CONTRÔLE

N° DU PROCÈS-VERBAL

05/03/2024

24035805

# (6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

#### DÉFAILLANCE(S) MAJEURE(S) :

3.4.1.b.2. ESSUIE-GLACE : Balai d'essuie-glace manquant ou manifestement défectueux : AR

4.1.1.b.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (PHARES) : Système de projection fortement défectueux ou manquant : AVD, AVG

4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences : D, G

5.2.3.d.2. PNEUMATIQUES: Pneumatique gravement endommagé, entaillé ou montage inadapté: AVD, AVG, ARD, ARG

5.2.3.e.2. PNEUMATIQUES: L'indicateur d'usure de la profondeur des sculptures est atteint: AVD, AVG

5.3.2.b.2. AMORTISSEURS : Amortisseur endommagé ou donnant des signes de fuite ou de dysfonctionnement grave : ARD

8.1.1.b.2. SYSTÈME DE RÉDUCTION DU BRUIT : Un élément du système est desserré, endommagé, mal monté, manquant ou manifestement modifié d'une manière néfaste au niveau de bruit

8.2.22.e.2. OPACITÉ : Contrôle impossible des émissions à l'échappement

8.4.1.a.2. PERTES DE LIQUIDES : Fuite excessive de liquide autre que de l'eau susceptible de porter atteinte à l'environnement ou constituant un risque pour la sécurité des autres usagers de la route : AV

#### DÉFAILLANCE(S) MINEURE(S) :

2.7.1.a.1. RIPAGE: Ripage excessif

3.2.1.a.1. ÉTAT DES VITRAGES : Vitrage fissuré ou décoloré : AV

4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant : D. G

6.1.1.c.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Corrosion : AR

8.2.22.c.1. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif antipollution, sans dysfonctionnement important

Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P0487 P1161 P1351

Kilométrages relevés lors des derniers contrôles techniques depuis le 20 mai 2018 : 18.03.2022:337 709 km / 26.02.2022:335 468 km / 29.02.2020:291 299 km

#### (4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

398761

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

#### MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

AL/ABIT

ADDIEDE

	OAULT.		ARRIERE	
	G	D	G	D
Ripage (-8 à +8 m/km) :	-12.9 m/km			
Dissymétrie suspension (≤ 30%) :	5 %		22 %	
Forces verticales :	1013 daN		801 daN	
Frein de service				

Forces de freinage (déséquilibre): 360 daN 314 daN 237 daN 220 daN

Déséquilibre (< 20%): 13 % 8 %

Forces de freinage (efficacité): 360 daN 314 daN 237 daN 220 daN 220 daN

Taux d'efficacité globale (≥ 50%) : 62 %

Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥ 18%) : 21 %

Feux de croisement (-0.5% à -3%) : +2.0 % +2.0 %
Feux de brouillard avant (-3.5% à -1%) : -4.0 % -4.0 %

